

Direction des Ressources Humaines Pôle GPEC

Formation - Recrutement - Mobilité

Profil de poste



Située à 2,5 km de la porte d'Orléans et desservie par la ligne B du RER, Cachan est l'une des communes les plus attractives de la région francilienne. Ses 31 000 habitants bénéficient d'un cadre de vie préservé, d'une vie associative et culturelle très riche, d'équipements publics de qualité et d'une situation privilégiée, au cœur du Grand Paris. Par ailleurs, elle mène de grands projets qui vont accroître son rayonnement tels que le nouveau Campus étudiants, l'écoquartier de la gare ou encore l'arrivée de la future ligne 15 du Grand Paris express. Le mandat 2020-2026 porte ainsi l'ambition d'une ville innovante, participative, écologique, proche des besoins de ses habitants, fière de son histoire et tournée vers son avenir. Cachan est labellisée «Ville 4ème fleur» et « Ville internet 5 @ ».

I - IDENTIFICATION DU POSTE

Libelle du poste : Contrôleur ou contrôleuse de travaux des prestataires du service espaces verts et référent ou référente patrimoine arboré

Direction - Service : DST - Service Cadre de vie - Espaces Verts (30 agents)

Catégorie : C ou B

Cadre d'emploi : Agent de maitrise principal ou technicien

II - DESCRIPTIF DU POSTE

A / MISSIONS

Sous l'autorité du Responsable du pôle cadre de vie, vous coordonnez, en bonne intelligence avec le responsable de la Régie et les responsables de secteurs, les activités techniques, administratives, financières, humaines du service espaces verts. Vous participez à la mise en place d'une politique paysagère prospective pour offrir au public un patrimoine vert de qualité.

Cachan a obtenu le label de Ville 4 fleurs en 2015, a été confirmé en 2018, 2021 et 2024 avec le prix de la diversité végétale. La gestion écologique et la gestion différenciée sont au cœur de nos pratiques. Le Service espaces verts en concertation avec le service Développement durable, sont les acteurs majeurs du maintien de cette dynamique.

DRH – Pôle GPEC 1/3

B/ FONCTIONS ET ACTIVITES : en concertation avec le responsable du service cadre de vie et le responsable de la Régie Espaces Verts.

Choix des options techniques à mettre en œuvre pour la création et la gestion des espaces verts Management / encadrement Réaliser des études et chiffrages,

Etre en adéquation avec les nouvelles normes et règlementations (zéro phyto et gestion durable).

Animer les réunions de service des agents de maitrise, en collaboration et ou en l'absence du responsable de la Régie du service.

S'assurer de la diffusion de l'information auprès de l'ensemble des équipes.

Partager des outils de planification et des procédures de contrôle de l'activité des prestataires, Planifier les interventions en fonction des contraintes et des besoins des équipes,

Proposer des actions en réponse aux demandes des habitants et des usagers et rendre compte de l'exécution.

Suivi des entreprises prestataires /suivi du planning d'intervention Coordination en phase opérationnelle de la maintenance des fontaines - brumisation - arrosage automatique et de l'entretien des espaces verts. Suivi terrain des chantiers de la Ville réalisés par des entreprises prestataires. Chiffrage des interventions sur la base du bordereau des prix unitaires sur les marchés en vigueur. Réalisation de DT/DICT en lien avec les prestataires de la Ville.

Gestion et suivi du Patrimoine arboré de la ville Planification des interventions annuelles et suivi de leur réalisation sur patrimoine arboré sur la ville. Actualisation de l'inventaire des arbres garés par la ville. Suivi terrain des chantiers réalisés par des partenaires publics ou par des entreprises prestataires (CD 94 – GOSB)

III - COMPETENCES ET APTITUDES REQUISES

SAVOIR - FAIRE	Avoir une bonne connaissance du paysage et de l'environnement Connaissance botaniques, horticoles et pratiques de jardinage Compétence en arrosage automatique Savoir analyser les besoins en espaces verts de la collectivité, Maîtriser des outils informatiques, bureautique (Word/Excel/Powerpoint) Maîtrise appréciée des logiciels de PAO Savoir développer et conduire des projets au sein d'une collectivité, Expérience managériale requise, Avoir connaissance des techniques de gestion des conflits, Etre force de proposition, Permis B exigé.
APTITUDE / QUALITE	Avoir de bonnes qualités relationnelles, Avoir une bonne faculté d'écoute, Avoir l'esprit d'initiative.

IV - CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS / ENVIRONNEMENT DU POSTE

Positionnement	N+2 : Directrice adjointe des Services Techniques
hiérarchique :	N+1 : Responsable du pôle cadre de vie
Lieu de travail :	Espaces verts de Cachan- 126 rue Gabriel Peri l'Hay les Roses

DRH – Pôle GPEC 2/3

Temps de travail :	39H / semaine
Horaire de travail :	8h00 - 12h00 / 13h12 - 17h00
Particularités du poste :	Travail en bureau et déplacements réguliers sur le terrain, entre les différents espaces verts de la ville de Cachan. Disponibilité. Participation aux manifestations de la Ville: Fête de la nature, Journée de la terre, vendanges, fête de la ville.

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation à : drh-recrutement@ville-cachan.fr

DRH – Pôle GPEC 3/3